



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

École inclusive

Question au Gouvernement n° 3061

Texte de la question

ÉCOLE INCLUSIVE

M. le président. La parole est à M. Thierry Michels.

M. Thierry Michels. Ma question s'adresse à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Il y a plus de trois semaines, les élèves ont commencé à reprendre le chemin de l'école, étape fondamentale après deux mois de confinement. À cet égard, je remercie le Gouvernement d'avoir pris en compte les besoins des plus de 360 000 enfants en situation de handicap scolarisés par l'éducation nationale et désignés, à juste titre, comme publics prioritaires. Le confinement les a fortement touchés malgré l'engagement exceptionnel de l'ensemble des acteurs, que je tiens ici à saluer.

En effet, partout sur le territoire, des initiatives innovantes ont fleuri pour pallier la fermeture des écoles et combiner les efforts des associations et des enseignants dans l'intérêt de l'enfant. À ce titre, madame la secrétaire d'État, avez-vous pu repérer, grâce à la plateforme « solidaires-handicaps » lancée avec le CNCPPH – Conseil national consultatif des personnes handicapées –, des bonnes pratiques et des actions positives qu'il serait bon de voir perdurer dans le temps ? Pouvez-vous nous faire part des adaptations réussies pour dépasser les difficultés causées par le confinement ?

Je suis par ailleurs attaché, comme tout le monde ici, à l'école inclusive. Celle-ci passe par la formation des enseignants, essentielle, et l'accompagnement des élèves et des familles. Les nouveaux pôles inclusifs d'accompagnement localisé, qui seront déployés jusqu'en 2022, en sont un levier essentiel. Il s'agit de reconnaître le rôle fondamental des accompagnants d'enfants en situation de handicap, encore plus sollicités en ces temps difficiles.

Après trois semaines de reprise progressive, pouvez-vous, madame la secrétaire d'État, faire un point sur la situation des élèves en situation de handicap et de leurs accompagnants ? Quels enseignants avez-vous identifié pour préparer au mieux la reprise des cours et, en septembre, une rentrée scolaire respectant la promesse de l'accompagnement personnalisé de chaque enfant en situation de handicap ? (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Monsieur le député, merci pour cette question qui me permet de saluer à mon tour l'engagement des enseignants et des professionnels du secteur médico-social auprès des familles et de leurs enfants. (*M. Florian Bachelier applaudit.*)

J'ai visité vendredi dernier l'EREA – établissement régional d'enseignement adapté – Toulouse-Lautrec. J'ai pu

mesurer l'engagement de son équipe mixte, composée de personnel de l'éducation nationale et du secteur médico-social ; elle a su accompagner, dans le soin et dans les apprentissages, les enfants en situation de handicap.

Le confinement a été une épreuve pour les familles, et surtout pour les familles monoparentales : elles ont dû s'adapter à la continuité pédagogique, jouer elles-mêmes le rôle de rééducateur et gérer l'amplification des troubles. Je remercie à cette occasion les aidants familiaux, qui ont été une vraie force pendant le confinement.

Nous avons adopté plusieurs mesures pour les accompagner : nous avons prorogé leurs droits immédiatement, accordé des dérogations pour faciliter les sorties, prévu des interventions médico-sociales à domicile et proposé une offre de répit et de relayage.

Il nous faut poursuivre cet accompagnement. Je me félicite du lancement de 510 initiatives citoyennes sur la plateforme Solidaires Handicaps, dont 98 % vont perdurer ; le site a reçu plus de 74 000 visiteurs.

C'est pour la même raison que Jean-Michel Blanquer et moi-même avons fait du retour à l'école des élèves en situation de handicap une priorité. Elle a été réaffirmée dans la doctrine nationale, et nous avons réuni l'ensemble des recteurs et des directeurs généraux des agences régionales de santé pour la confirmer. Le rôle déterminant des accompagnants d'élèves en situation de handicap dans l'appropriation des gestes barrières a également été précisé.

Le fonctionnement en pôles inclusifs d'accompagnement localisé est d'une grande utilité pour répartir les moyens et les ressources. La semaine dernière, 80 % des ULIS – unités localisées pour l'inclusion scolaire – avaient repris leur activité ; elles seront 100 % la semaine prochaine.

Cette période inédite est un véritable accélérateur de pratiques que nous allons consolider, comme ma classe à la maison, du CNED – Centre national d'enseignement à distance –, adaptée pour les enfants sourds, cap école inclusive, et bien d'autres. À la mi-juin, nous réunirons le comité national de suivi de l'école inclusive en présence de parlementaires et d'associations pour organiser la rentrée de façon inclusive. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Mme Constance Le Grip. Mais combien d'enfants ont vraiment pu regagner l'école ? Nous n'avons pas la réponse.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Michels](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3061

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2020](#)